

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

FRANCE

29 SEPTEMBRE 1880.—INQUIETUDES —GRÈVE

Paris, 29 septembre.

Ce matin, des messes d'actions de grâces à l'occasion du soixantième anniversaire de Monsieur le comte de Chambord ont été célébrées à Paris et dans près de deux cents villes.

A Paris, on a réussi cette année à organiser des banquets dans presque tous les arrondissements. Quatre mille convives sont inscrits, sans compter les invités des diners particuliers qui auront lieu en l'honneur du prince. Partout des toasts seront prononcés, des acclamations au roi retentiront.

Le gouvernement laisse faire, ne pouvant empêcher ces manifestations d'un caractère tout privé; en revanche, ses journaux dénoncent la fraction royaliste à l'indignation du pays, ou essaient de tourner en dérision les hommages rendus au comte de Chambord, les vœux faits pour son retour.

A travers les fureurs et les sarcasmes de la presse républicaine on sent percer une inquiétude profonde que les succès du jour ne parviennent pas à dissiper.

Quelle sécurité qu'affectent nos maîtres d'aujourd'hui, ils ne peuvent s'empêcher de voir que l'édifice de leur ambition et de leur cupidité n'est pas solide, que plusieurs choses essentielles, telles que l'autorité, l'honnêteté et la considération, manquent à leur république, enfin que le suffrage universel, sur lequel ils s'appuient principalement, ne leur est pas tellement favorable qu'il ne puisse tourner au premier vent contraire.

Or la république ne prend pas le moyen de durer dans l'opinion. La partie honnête de la population se détache de plus en plus d'elle, et l'exécution des décrets au 29 mars ne fera que lui inspirer plus d'aversion pour un régime persécuteur; l'autre partie, qui ne consulte que ses intérêts, suit avec inquiétude le progrès croissant du socialisme et de l'anarchie.

Pour peu que des complications viennent s'ajouter de l'extérieur aux appréhensions que cause la situation intérieure, il n'en faudra pas plus pour que la république perde le plus grand nombre de ses adhérents.

Le gouvernement sent cela. Aussi l'affaire de Dulcigno lui inspire-t-elle de réelles angoisses. Pour rassurer l'opinion, il fait dire que le commandant de l'escadre française a reçu de nouvelles instructions lui enjoignant la plus grande réserve.

C'est possible, mais jusqu'à quel point la France est-elle libre de se dégager vis-à-vis des autres puissances avec lesquelles elle a pris des résolutions en commun, et qu'elle a même, dit-on, engagées dans la démonstration navale? C'est là ce qui inquiète l'opinion.

A ce propos, on annonce un pro-

chain grand discours de M. Gambetta, qui serait un épilogue de la crise ministérielle. Depuis que le chef de l'opportunisme est accusé d'être l'inspirateur de la politique aventureuse qui a été une des causes déterminantes de la crise, son crédit auprès du public a considérablement baissé. Il en est suffisamment averti par le langage des journaux radicaux.

M. Gambetta va donc saisir la première occasion qui lui sera offerte pour effacer la mauvaise impression du discours de Cherbourg. Autant il a paru belliqueux alors, autant il sera pacifique.

Ce revirement était nécessaire à la veille des élections municipales, qui auraient pu fort bien se ressentir des fanfaronnades anti-germaniques et des affections philhelléniques de M. Gambetta.

La grève des ouvriers ébénistes du faubourg Saint-Antoine est loin d'être en voie d'apaisement. Du côté des coalisés, comme de la part des deux cents maisons mises en interdit, ce sont les résolutions absolues qui l'ont emporté.

Les journaux socialistes continuent à prêcher la lutte à outrance. De part et d'autre on ne semble disposé à rentrer en accommodement que lorsque les ressources seront épuisées. Ces grèves répétées agitent profondément la population parisienne; il n'y en a jamais eu tant que depuis les deux ans de vraie République.

Le mascaret à Bordeaux

L'Hirondelle n. 4 faisait le voyage entre Bordeaux et la Tresse. Cette gondole, venant de la Tresse, avait, en quittant les Collines, traversé la Garonne pour aller chercher, de l'autre côté de la rivière, un tirant d'eau beaucoup plus fort, car on était au bas de la marée.

Une quinzaine de passagers se trouvaient à bord. Arrivé à la pointe de l'île, le patron, Arthur Courty, aperçut, à 200 mètres environ, le mascaret qui s'avancait avec une grande rapidité.

Il en informa immédiatement le mécanicien du bord et tous les passagers, qui, de l'arrière où ils se trouvaient, passèrent sur l'avant pour admirer ce magnifique spectacle.

Les lames atteignaient une grande hauteur, et arrivaient sur le bateau, qui leur présentait le flanc.

Le patron stoppa pour ralentir sa marche, et attendre ainsi le mascaret; une première lame se brisa contre le petit steamer, sans lui faire éprouver aucun mal; mais une deuxième, beaucoup plus forte, s'éleva à une hauteur considérable, et rebomba ensuite sur l'Hirondelle, qui fut entièrement recouverte par l'eau; enfin, une troisième lame, ayant succédé aux deux premières, fit sombrer le bateau.

Cinq minutes avaient suffi pour amener cette épouvantable catastrophe. Les passagers affolés couraient d'un bout à l'autre du navire, en poussant des cris déchirants; chacun cherchait les moyens propres à se sauver,

quant aux cadavres des deux da-

sans se préoccuper de son voisin.

Des signaux de détresse avaient été faits. Ils furent aperçus par le patron Brunet, de la Gondole n. 2, qui se dirigeait sur La Tresse, et qui arriva à toute vitesse sur les lieux de la catastrophe.

On put procéder au transbordement d'une dizaine de passagers, qui furent ramenés à Bordeaux.

M. Chauvin, commissaire, se rendit immédiatement au dépôt de secours pour les noyés, établi cale de la Monnaie, où les corps de deux femmes avaient déjà été apportés. L'une d'elles avait cessé de vivre; quant à l'autre, qui n'était pas entièrement asphyxiée, il ne fut pas possible de la rappeler à la vie.

La marée montant, on devait attendre jusqu'au lendemain matin pour fouiller entièrement l'Hirondelle naufragée.

En conséquence, la nuit, à une heure, le maréchal des logis Bert, de la brigade de La Bastide, et le gendarme Benoit se sont rendus au ponton des Hirondelles, et ont requis un bateau qui a été mis à leur disposition pour les transporter sur le lieu de la catastrophe. Partie à trois heures du matin, l'Hirondelle n. 2 n'est arrivée qu'à quatre heures un quart à la pointe de l'île.

Il faisait encore nuit, et ce n'est qu'après un quart d'heure de recherches que les gendarmes ont pu découvrir près de terre, aux Douze-Portes, devant la propriété de M. Balaresques, le tuyau de la machine du steamer naufragé. La marée montante l'avait transporté à environ 450 mètres de l'endroit où s'était produit l'accident.

Le brave marinier Barbedet, n'ayant alors que son courage, a quitté ses vêtements, et plongeant dans les deux cabines de l'Hirondelle, il en a retiré quatre cadavres.

Ce sauvetage était à peine commencé que le patron de l'Hirondelle, le sieur de la veille, parlait de rentrer à Bordeaux.

Il craignait une répétition de la catastrophe, car l'heure de la marée arrivait, et avec elle le mascaret. Ce n'est que sur les instances du maréchal des logis Bert qu'il a été permis à Barbedet d'achever sa pénible et courageuse besogne.

Le steamer s'est dirigé ensuite sur la Sonys, où il a accosté au moment du mascaret.

Barbedet rentrait à Bordeaux, avec sa yole, dans laquelle il emportait les quatre cadavres qu'il avait trouvés.

Ces cadavres ont été reconnus; ce sont ceux de MM. Richard, boucher rue Clare; Armandin, son beau-frère également boucher, domicilié rue Bergeret, 52; Galis, négociant, à la Tresse; Justin Odilon, frère de l'École chrétienne de la rue Lachassaigne.

Ces cadavres présentent des figures affreusement contractées, dénotant la lutte contre les étreintes de la mort terrible et si inattendue qui est venue les surprendre.

Quant aux cadavres des deux da-

mes, apportés à la Morgue dans la soirée, l'un n'a pas été reconnu c'est celui d'une femme de quatre-vingts ans; l'autre, est celui de la femme Jeanne Fourié, domestique chez Mlle Vergez, rentière, rue des Lauriers, 1.

Cette dernière figure aussi, pense-t-on, au nombre des victimes, ainsi que la cousine de Mlle Vergez, et une fille de quatorze ans.

La corde s'étire

La République est usée jusqu'à la corde.

On peut, suivant l'expression de l'auteur d'une courte et substantielle brochure qui vient de paraître, on peut calculer combien de fautes lui restent à commettre; mais la mesure est comble pour les honnêtes gens, c'est-à-dire pour l'immense majorité du pays.

On peut aussi discuter sur le genre de mort qui mettra fin à un régime détesté, mais il n'est pas un homme d'Etat en Europe qui, à cette heure, ne regarde la succession comme ouverte.

Le gouvernement qui remplacera la République s'appellera le gouvernement de la délivrance, mais quel sera ce gouvernement? Telle est la question que se pose l'auteur de la brochure.

Le prince Jérôme Bonaparte? Mais s'écrie-t-il avec indignation, ce César déclassé représente exactement tout ce qu'il y a de pire dans la république démocratique et sociale; il est plus radical, plus antireligieux, plus persécuteur, plus rebutant que Gambetta lui-même.

Les princes d'Orléans? Mais ils ont repris et gardent leur rang dans la Maison de France; ils ne sont ni ne se feront prétendants; ils monteront à cheval derrière leur aîné. Leur attitude est discutable, mais elle n'a rien d'incorrect.

Que reste-t-il donc en face de la monarchie nationale et méritaire, la vraie monarchie, la monarchie sans épithète. C'est de la monarchie seule que nous pouvons attendre le gouvernement de la délivrance.

Et d'abord, dit justement l'auteur, nous avons un homme, un chef, un roi.

Pour nous, royalistes d'hier et d'aujourd'hui, ce roi représente un principe; c'est le droit replacé au sommet de la société pour faire régner le droit partout et entre tous, et remplacer la tyrannie du nombre, la souveraineté sauvage de la force.

Pour l'immense majorité des Français, persuadés qu'un peuple ne se passe pas de religion, c'est un chrétien.

Pour les libéraux, c'est, en dépit de leurs préjugés, l'auteur du plus beau programme de libertés honnêtes, tout disposé à reprendre le mouvement réformateur entravé et faussé par la Révolution, qui, depuis, a fait banqueroute.

Pour les patriotes, c'est le fils de ceux qui ont fait la France, l'aîné de

la famille française, le nom qui personnifie la primauté de la France en Europe.

Pour l'armée, c'est le chef qui n'a jamais consenti aucune capitulation ni abaissé son drapeau.

Pour le conservateur, c'est le gage de la stabilité.

Pour l'ouvrier, l'industriel, le commerçant, c'est le travail.

Pour tous, y compris ses adversaires, c'est le plus honnête homme de son temps.

On ne saurait mieux dire, et tel est aussi notre avis.

Puisse le gouvernement de la délivrance ne pas être trop longtemps attendu; il est urgent qu'il vienne réparer les fautes et les ruines de la République.

Variétés

ALASKA

Le gouvernement des Etats-Unis vient de publier le rapport du capitaine Bailey, qui fut chargé, l'été dernier, de faire une inspection minutieuse du territoire d'Alaska et de ses ressources.

Suivant ce rapport, ce serait une folie de croire qu'une nombreuse population pût subsister à l'aide des ressources naturelles du pays, au nord et à l'ouest de Sitka.

Dans la partie sud-est on peut cultiver quelques légumes, mais pas en quantité suffisante pour les besoins d'une nombreuse population. Les prairies, très vertes en été, sont couvertes de neige pendant la plus grande partie de l'année; les brouillards et l'absence de soleil rendent presque impossible de préparer les foins sur aucun point.

On a trouvé des quartz aurifères près de Sitka, et les rapports qu'on en fait sont encourageants.

La principale richesse d'Alaska consiste dans la pelletterie et le poisson, mais les prix du poisson sont tellement réduits que cette branche d'industrie n'aime guère.

Le capitaine Bailey a constaté que la population dans les ports et les différents établissements, est un peu au-dessus de 9 000 habitants, dont environ 8 500 sont Aleuts, Indiens ou écôles; il y a, en outre, 5 000 sauvages dans l'intérieur et 5 000 Esquimaux dans la péninsule, à la limite de l'Océan Arctique.

Les indigènes de l'intérieur forment une race de sauvages auxquels on ne peut se fier.

Un schooner aborda à l'île Saint-Laurent en septembre 1879; tous les habitants, dans les trois établissements de l'île, avaient péri.

Ils vivaient, pendant l'été, du produit de la pêche et de la chasse, et, pendant l'hiver, de chair de phoques qu'ils prennent sur la glace.

Au printemps de 1879, la glace se brisa de bonne heure, puis resta amoncelée sur toutes les côtes, de sorte qu'ils ne purent prendre ni poissons ni phoques. Ils moururent de faim.

Le capitaine Bailey était accompagné d'un chirurgien, M. Robert White, qui a écrit un intéressant rap-

port sur les maladies et la condition physique des habitants d'Alaska.

Ces affections, le climat, leur nourriture particulière, l'air malsain des huttes qu'ils habitent, les rendent incapables de résister à une maladie aiguë; aussi la proportion de la mortalité est-elle très élevée dans quelques localités; elle s'élève même, dans certaines îles, de 5 à 8 pour cent. Les médecins indigènes n'emploient que la magie et les incantations.

La crémation des morts est pratiquée par les Indiens des environs de Sitka. Le docteur White décrit les habitations des Indiens des îles et de la terre ferme, et, d'après sa description, on s'étonne que le chiffre de la mortalité ne soit pas encore plus élevé que celui que nous avons indiqué.

UNE NOUVELLE VIGNE.—Un explorateur du Soudan, M. Lécard, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre dans laquelle il annonce une singulière mais bien précieuse découverte.

Des immenses et dangereuses solitudes du Soudan, absolument inexplorées jusqu'à ce moment, me réservaient, écrit M. Lécard, de nombreuses surprises, au point de vue des produits du sol surtout; chaque jour je récolte des plantes nouvelles qu'aucun botaniste ne pouvait soupçonner, et dont l'importance sera étudiée.

Parmi ces nouveautés, je puis dès aujourd'hui signaler des vignes sauvages à fruits délicieux, à tige herbacée et à racines vivaces; la beauté et l'abondance des fruits, la vigoureuse rusticité de la plante, la facilité de culture par suite de la simple plantation annuelle de ses racines tuberculeuses, font espérer que ces espèces nouvelles sont susceptibles de changer complètement les conditions de la culture de la vigne en France, et d'en augmenter la production dans des proportions inconnues.

On pourra les cultiver en France comme on le fait pour les dahlias; peut-être cette découverte est-elle le commencement d'une nouvelle culture.

RESPECTEZ LES NIDS.—On écrit de Marchiennes (France) à l'Ami du Peuple: Il y a quelques jours, la commune de Beuvry a été le théâtre de la vengeance terrible d'un oiseau de proie dont on avait tué les petits.

Un hibou avait fait son nid près d'une ferme, dans un vieux corps de chène.

Au commencement de juillet, un garçon de ferme avisa le nid, et, cédant à l'antipathie et à la répulsion qu'inspirent dans les campagnes les hiboux et les chouettes, il massacra les petits déjà forts et prêts à prendre leur vol.

Les voisins qui suivirent, quand le jeune villageois rentra des champs, ou ne manqua pas d'apercevoir le mâle volant tout autour de la maison; mais on n'y prenait point garde il paraissait naturel qu'il revint voltiger autour de son ancien nid; mais il était guidé par un autre instinct, il guettait le destructeur de ses petits.

Pendant cinq à six jours il fit le même manège sans oser attaquer; enfin, le septième jour, le garçon sortait de la ferme pour se rendre au

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

22 Oct. 1880.—No 75

LES Errants de Nuit

Par PAUL FÉVAL.

DEUXIEME PARTIE Les Ruines d'Orval.

(Suite.)

Peut-être n'avait-il pas compris que le cadavre étendu là était la dépouille mortelle du père d'Honorine. Sa pensée se noyait dans son rêve...

En bas de la rampe un homme venait de se glisser jusqu'au pied de l'échelle. Il était sorti d'une de ces fissures que la terre éboulée avait produites dans la salle souterraine. Aux lueurs vagues qui tombaient de la plate-forme supérieure, vous eussiez reconnu le baron Michel Legagneur.

C'était lui qui avait apporté l'échelle, et il l'avait apportée de loin car il n'y avait point de ferme à plus d'un quart de lieue à la ronde. Naguère, au moment même où il la dressait contre la rampe, harassé de fatigue, mais jouissant par avance du fruit de sa peine, il avait entendu

tout à coup le bruit d'une troupe d'hommes pénétrant dans les grottes. Sa première idée avait été pour les Errants de nuit, puis il avait songé au major son frère et aux deux neveux, tous gens qui allaient exiger leur part de l'aubaine, et qu'il combait de malédictions. Il s'était caché à tout hasard, espérant que peut-être on n'apercevrait point l'échelle. Mais la vue seule des nouveaux arrivants l'avait détrompé. Il connaissait Jean Guern. Ses inquiétudes changèrent brusquement d'objet. Il eût voulu avoir près de lui son frère, ses neveux et tous les Errants pour défendre le trésor contre ces chevaliers du bon droit.

Ce qui est à craindre surtout, c'est le bon droit! Le bon droit ne transige pas.

Michel Legagneur, malade de rage, éperdu, désespéré, n'osa pourtant grimper à l'échelle que les Guern n'avaient point retirée. Il se tordait les mains. C'était son bien qu'on lui volait!

Il prit tout à coup sa course vers l'étang du bas, résolu à livrer le secret des grottes à quiconque voudrait combattre les Guern et l'en débarrasser.

—Quand même ce serait Antoine! murmura-t-il en courant dans les ténèbres; quand même ce serait Antoine!

Il ne détestait rien tant que son frère.

Tout en allant, il combinait son plan. Se confier à Antoine Legagneur son frère, ou à l'un des deux neveux, c'était pour lui le dernier des pis-aller. Il comptait bien n'avoir pas besoin d'eux. Les Errants de nuit, voilà ses hommes! Giovan Battaille, voilà le lieutenant qu'il lui fallait.

Or, il savait où trouver Giovan Battaille et les Errants de nuit.

Quand il arriva à l'issue qui donnait dans les roseaux, il s'arrêta pour mieux écouter. On parlait bas non loin de là, et les branches agitées bruissaient.

—Tout le monde est dehors! grommola-t-il. Ah! quelle nuit! j'aurai fait au moins trois lieues de mon pied!

Il ne rencontra personne jusqu'à l'angle nord est de l'étang du bas. Une fois là il put voir le feu allumé de la Ronde-Couture et prit sa course en pensant:

—Qui sait? je vais toujours les amener... Ils prendront tout peut-être, mais au moins Antoine et les neveux n'auront rien!

XV.—LE CARREAU DE CRISTAL.

Antoine Legagneur et ses compagnons étaient en ce moment dans les roseaux, cherchant de tous côtés l'ouverture et ne la pouvant pas trouver. Ils entendirent qu'un homme marchait dans les hautes herbes. Le neveu François, Antoine et Larchal l'ancien géolier du château de Sedan

s'élançèrent à la fois pour donner la chasse à l'inconnu, séparé d'eux par le talus, et qui était le baron Michel.

Larchal et François se rencontrèrent au bas du talus. Dans la nuit profonde, ils ne se reconnurent point. François s'élança sur le géolier et voulut le prendre à la gorge, Larchal recula; son pied manqua. Il tomba lourdement à la renverse. Michel put continuer sa route.

Cela se passait sous une roche dont la saillie, recouverte d'herbages emmêlés comme une chevelure, avançait et cachait le pied du talus. Au lieu de rencontrer la terre ferme en tombant, Larchal disparut dans une sorte de trou.

—C'est le cas de le dire, s'écria-t-il tout joyeux, nous y voilà! C'est moi qui ai trouvé la route!

Une main se colla violemment sur sa bouche. L'ex-major Antoine, qui venait de s'élancer sous la saillie comme un limier qui évite la piste, lui dit à l'oreille:

—Silence malheureux!... Veux-tu que nous y restions tous! Ils sont là!

L'ancien géolier se releva sans bruit. Il avait compris à demi mot. Les Guern n'étaient que huit, c'est vrai, on avait pu les compter pendant qu'ils cheminaient sur le plat. Mais huit hommes résolus et avertis peuvent arrêter une armée dans ces défilés souterrains.

La troupe de Legagneur se composait d'une vingtaine d'hommes, y compris ceux que nous avons vus au cabaret du Lion belge. C'étaient tous gens de la frontière, deux ou trois déserteurs, quatre ou cinq échappés des prisons de Montmédy et de Sedan, le reste fraudeurs ou voleurs de bois. Tout à l'heure ils étaient désunis; tout à l'heure ils se disposaient à seconder énergiquement le jong d'Antoine, et chacun d'eux prétendait voler des ses propres ailes à la conquête de la toison d'or. Ce papier, dont le meurtre de Souquet, le cloqueur, les avait rendus maîtres, affolait la plupart d'entre eux. Il leur semblait que le trésor était à eux, puisqu'il n'y avait plus entre eux et le trésor que le vieillard voyageant nuitamment et sans armes: l'homme et la femme Guern.

Mais à présent, les choses changeaient brusquement d'aspect. Autour des deux vieillards se groupaient six hommes résolus, dont l'un, le maréchal-des-logis Hector, passait pour un diable dans le pays. Les quatre fils Guern aussi étaient de terribles champions, et enfin, les deux vieillards eux-mêmes, on s'en souvenait bien, avaient la réputation de valoir mieux avec leurs bâtons que quatre hommes avec des fusils. Il s'agissait de livrer bataille rangée.

L'appui du major Legagneur avait son prix en desemblables circonstances; aussi nul ne refusait plus de lui

obéir. Les deux neveux étaient naturellement ses lieutenants.

Le premier ordre que donna Antoine Legagneur rassembla ses compagnons à quelques pas de l'orifice, en dehors. Ils tirèrent conseil dans les roseaux, comprimant à grand-peine la fièvre de leurs desirs et de leurs espoirs. Le trésor était là. Personne n'en doutait désormais. Ce rêve qu'on avait fait aux heures d'exaltation, et que si souvent la raison froide avait taxé de folie, ce rêve allait se réaliser.

Ce ne pouvait être au hasard que les Guern étaient entrés là. Ils avaient le plan, et quelque hasard leur avait sans doute révélé le secret que le pauvre cloqueur n'avait pas su garder: la manière de s'en servir. A cette heure déjà les Guern devaient être en train de remuer l'or à la pelle! Il s'agissait de s'introduire sans bruit, de surprendre les sentinelles, s'il y en avait, et de parvenir jusqu'au centre des grottes avant d'avoir donné l'éveil. Parmi ceux qui étaient là, personne n'avait connaissance du souterrain. Mais tous les souterrains sont faits de même. Dans les détours de ces sombres labyrinthes, celui, qui attend, le couteau à la main, peut frapper à coup sûr...

(A suivre.)

centre du village, quand, du haut d'un arbre, s'élança le hibou, qui fondit sur lui, et d'un coup de griffe lui arracha presque l'œil gauche.

SOMMAIRE.

- France.—29 sept. 1880.—Inquiétudes.—Grève. Les mascarades à Bordeaux. La corde s'use. Variétés.—Alaska.—Une nouvelle vigne. Respectez les nids. Exercices.—Les Erants de Xant, par Paul Féval (à suivre). Conférence à l'Université-Laval. "L'Ordre." "Le Français." Lauréats à la Propagande. Europe. Amérique. Petites nouvelles. Faits divers. Journal d'Education, tom. 4, fasc. Etude sur la syllabation. Bibliographie. Syntaxe. Méthode de style. Différentes espèces de science (suite). Maximes diverses.

annonces Nouvelles.

Marchandises sèches.—S. Read. Aux hommes d'affaires.—J. N. Duquet. Les premiers exercices de plain-chant en vente par L. G. Lépine.

QUEBEC, 22 OCTOBRE 1880

Conférence à l'Université-Laval

La conférence donnée, hier soir, à l'Université-Laval, par M. l'abbé Laflamme, professeur de sciences, a été des plus intéressantes. Un auditoire nombreux et distingué s'était réuni dans le vaste amphithéâtre où se donnent les leçons de chimie.

M. l'abbé Laflamme a lu son travail sur l'exploration scientifique qu'il a faite en septembre dernier, en compagnie de M. Ernest Gagnon, secrétaire du département des travaux publics, et de M. C. Duquet.

Ces puits sont connus depuis plus de cent ans. Celui qui est situé sur la terre d'un nommé St-Pierre au sud du chemin de fer du Nord est le plus considérable, et aussi se prête-t-il mieux aux expériences.

Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui donner à nos lecteurs de meilleures nouvelles sur la santé du Révérend M. Martineau, curé de St-Charles. Trompé par de fausses informations nous avions annoncé avec regret que ce vénérable prêtre avait reçu les derniers sacrements, mais des renseignements certains, reçus ce matin même, nous apprennent que non seulement M. Martineau n'a pas été administré, mais qu'il va mieux de jour en jour, et qu'avant longtemps il sera parfaitement rétabli.

Pouvoir éclairant.—Le gaz de Louiseville a des propriétés lumineuses très faibles. Il contient du protocarbure d'hydrogène et très peu ou point de bicarbonate ; voilà ce qui explique en partie le pâleur de la flamme qu'il donne.

Le jeune paysan, fou de douleur, appela au secours et tomba sans connaissance. L'oiseau de proie était déjà loin.

Pouvoir combustible. Le gaz de Louiseville ferait un excellent combustible pour les usines. Il n'est besoin de lui apporter pour cela aucun élément carburé, car on lui enlèverait une partie de sa chaleur.

Pouvoir explosif. Un gaz n'est explosif que si on le met en présence d'un autre gaz : il en est ainsi du gaz de Louiseville, qui, uni à l'air atmosphérique et enflammé, produit une détonation très vive.

Ces puits sont-ils inépuisables ? Le dégagement peut durer longtemps encore, mais on ne peut pas supposer qu'il durera toujours. Si on en juge par ce qui a lieu aux Etats-Unis, on alimente des usines et on éclaire des villes entières nuit et jour, car on ne prend pas la peine de l'éteindre même pendant le jour, ces réservoirs souterrains sont presque inépuisables.

Doit-on en faire usage ? A Louiseville, les couches les plus superficielles des terrains sont disposées dans l'ordre suivant : 1° un lit d'argile très considérable, renfermant des cailloux roulés, une grande quantité de coquilles parfaitement conservées, et des feuilles de nénuphar ; 2° le terrain d'Utica, et 3° le calcaire de Trenton.

Le gaz doit probablement venir de la pierre à chaux du lit de Trenton. M. Thomas Sterry Hunt disait, il y a vingt ans environ, que le Trenton contenait du pétrole. Il est un fait certain, c'est qu'en différentes endroits de la province, entre autres à Ste-Anne de Beaupré, il est imprégné de substances bitumineuses. Or, celles-ci étant profondément situées sont exposées à une chaleur assez forte pour décomposer le bitume, et les parties gazeuses s'échappent à travers la croûte terrestre, tandis que les parties solides sont carbonisées.

Le savant conférencier s'est acquitté on ne peut mieux de sa tâche, et il a expliqué clairement les différents chapitres dont nous donnons un bien mince résumé. Sa dissertation a été agréablement entremêlée d'expériences chimiques et de leçons géologiques fort intéressantes. Il avait emporté de son excursion à Louiseville plusieurs sacs de gaz, et il nous en a fait connaître les diverses propriétés comburantes, combustibles et explosives, d'une manière très concluante.

Espérons que le dernier mot n'est pas dit sur ces puits de gaz, qui devront être une source de richesses pour Louiseville et les paroisses avoisinantes, si on sait les exploiter habilement.

Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui donner à nos lecteurs de meilleures nouvelles sur la santé du Révérend M. Martineau, curé de St-Charles. Trompé par de fausses informations nous avions annoncé avec regret que ce vénérable prêtre avait reçu les derniers sacrements, mais des renseignements certains, reçus ce matin même, nous apprennent que non seulement M. Martineau n'a pas été administré, mais qu'il va mieux de jour en jour, et qu'avant longtemps il sera parfaitement rétabli.

Il est de plus en plus question de l'élevation de l'honorable juge Routhier au banc de la Cour d'Appel. Il n'y aurait qu'une voix pour approuver cette nomination, car notre distingué compatriote a conquis l'es-

time et la confiance générale par les talents et par l'intégrité dont il a toujours fait preuve.

"L'ORDRE"

Le moniteur des impérialistes. Fondé après la Commune, l'Ordre a eu pour directeur M. Dugué de la Fauconnerie, puis M. Delamarre. Le rédacteur principal est M. Charles Gaumont qui vers la fin de l'empire, faisait déjà partie du Peuple Français.

Depuis quelque temps la rédaction de l'Ordre a été modifiée. M. Mouton, ancien chef du cabinet de M. Pietri, préfet de police ; M. de Toulgoët, ancien préfet de Constantine se sont retirés. M. Granier de Cassagnac est mort. N'oublions pas parmi les rédacteurs volants de l'Ordre, de citer M. Jules Denizet mort au mois d'octobre 1878. Ce républicain fervent ne pouvait voir se créer une feuille bonapartiste sans aussitôt y porter de la copie.

Le "Français"

Le Français journal fort bien rédigé, ne possède pas toute l'autorité due au talent de ses collaborateurs. Il est lu par les lettrés, les délicats, les amateurs de sous entendus qui s'accrochent comme des flèches barbelées au flanc de l'homme que combat le journal. C'est une guerre de tous les instants, vive, spirituelle, gaie pour ceux qui comptent les coups, mais fort désagréable, exaspérante même, pour la victime.

M. François Beslay est le rédacteur en chef du Français. Il profite avec habileté des fautes ou des lapsus de ses adversaires, attaquant toujours, cherchant le défaut de la cuirasse de son ennemi et finissant par découvrir le point vulnérable.

M. Thureau-Dangin est un publiciste distingué, ses travaux l'ont classé au premier rang parmi les rares individualités politiques dont l'opinion fait autorité. Bernadille. M. Victor Fournel est une mine inépuisable d'anecdotes curieuses sur les hommes et les choses. Ses chroniques sont très citées par les journaux de Paris et des départements.

M. Ad. Jullien est chargé des théâtres ; M. Louis Moland, des Beaux-Arts ; M. Baudoin, des informations. M. Edmond Villetard, ancien rédacteur des Débats, directeur de l'Officiel après le 16 mai, directeur de la presse au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Lavedan, s'occupe des questions politiques, ainsi que M. Eugène Dufeulle, ancien chef du cabinet de M. Buffet.

M. Lavedan écrit aussi au Français. Ce journal était l'organe officiel du cabinet de Broglie après le 16 mai.

Lauréats à la Propagande

On a bien voulu nous passer le palmure de la distribution des prix qui a eu lieu à la Propagande vers le milieu d'août dernier. En parcourant cette liste de noms ex omni lingua et populo et natione, nous y avons vu avec un vif plaisir celui de MM. H. Gouin, A. Lemieux et L. Pâquet mentionnés à plusieurs reprises. Nous n'osons pas offrir nos félicitations aux savants propagandistes, mais qu'ils nous permettent au moins d'applaudir de loin à leur bonheur. L'Abbeille, qui se rend jusqu'à Rome pour en rapporter de si précieux rayons, sera le fidèle interprète de nos sentiments.

Voici la liste des prix remportés par nos compatriotes :

- Théologie dogmatique. Second prix : MM. H. Gouin et A. Lemieux. Lieux théologiques. Second prix : M. A. Lemieux. Premier accessit : M. H. Gouin. Laudatus verbis amplissimis : M. L. Pâquet. Théologie morale. Second prix : M. A. Lemieux. Premier accessit : M. H. Gouin, M. L. Pâquet. Droit canonique. Premier prix : M. A. Lemieux. Second prix : M. L. Pâquet. Premier accessit : M. H. Gouin.

Liturgie sacrée. Premier accessit : M. L. Pâquet. Chant grégorien.—Première classe. Premier prix : M. A. Lemieux, M. L. Pâquet.

Seconde classe. Laudatus verbis amplissimis : M. H. Gouin.

Quand on songe au grand nombre d'élèves qui suivent les cours de la Propagande, quand on sait que ces élèves sont choisis parmi les plus capables des différents diocèses qui les envoient, on éprouve un grand plaisir à compter les nombreuses couronnes remportées par nos amis au milieu de tant d'étudiants remarquables. Deux premiers prix, quatre seconds prix, quatre premiers accessits et deux autres que l'on désigne là-bas par cette phrase élogieuse : laudatus verbis amplissimis. Quelle riche moisson de lauriers !—(L'Abbeille)

Expériences faites aux puits de gaz de Louiseville

Samedi dernier les citoyens de Louiseville et de la Rivière du Loup se réunissaient sur le terrain du puits St-Pierre pour y voir les expériences que devait y faire M. le docteur Dame. Les résultats des expériences, dit le Courrier de Maskinongé, ont été comme suit :

Le gaz fourni par le puits est du proto-carbure d'hydrogène, mais très facilement transformable et sans frais en bicarbure d'hydrogène qui est le meilleur gaz à éclairage. Le major Dame fit voir aussi par un poêle chauffé à rouge par le gaz, que celui-ci pouvait aussi très-bien servir comme combustible.

La cloche placée au-dessus du puits, comme collecteur, d'une capacité de 615 pieds cubes, ne mit que deux heures à s'emplier, et devant se remplir 12 fois dans les 24 heures, il s'ensuit que ce puits, tout à l'état de nature où il se trouve à présent, pourrait fournir 7380 pieds cubes de gaz dans les 24 heures. Si l'on tient compte à présent, comme c'est l'opinion de M. l'abbé Laflamme, qui nous a fait l'honneur de visiter ce puits extraordinaire, que nous ne recueillons que la cinquième partie du gaz qui s'échappe, jugez de l'énorme quantité de combustible et de matière éclairante qui se perd là tous les jours.

Un tuyau de conduit du gaz tenant au réservoir était posé de manière à faire un Maria, auquel des petits trous dispersés de quatre à cinq pouces de distance, donnaient une éblouissante lumière au milieu du champ.

Des discours très éloquentes ont été prononcés par le Rvd. Messire Boucher, M. Ed. Caron M. P. P., M. Geo. H. Yale, Maire de Louiseville, et M. D. R. Lafleche, Maire de la paroisse.

L'improvisation de M. le curé Boucher a été très brillante. M. E. Caron, le député de Maskinongé, s'était chargé de défrayer les dépenses de ces expériences, aussi la population de l'endroit le remercie bien cordialement de sa générosité. M. le docteur Dame s'est fort bien acquitté de sa tâche.

EUROPE

FRANCE. Paris, 21 octobre 1880.—On mentionne trois recrues qui seraient venues à M. Hyacinthe Lysin dans ces derniers temps.

—A partir du 1er novembre, le prince Jérôme Napoléon aura un journal qui aura pour titre : Le Napoléon.

—Les Franciscains d'Avignon, après s'être munis de provisions, ont, paraît-il, muré leur porte.

—Les religieuses Carmélites de Montpellier se sont adressées aux tribunaux pour être réintégrées dans leur domicile ; le président s'est déclaré incompetent.

—La République Française, journal de M. Gambetta, ridiculise la conduite de l'archevêque de Paris, et l'accuse d'hostilité contre le gouvernement.

—ANGLETERRE. Londres, 21 oct.—Les officiers de la Couronne instruisent contre les agitateurs irlandais.

—ALLEMAGNE. Berlin, 21 oct.—On annonce, que, par suite des agitations socialistes, l'état de siège sera déclaré à Hambourg et à Altona.

AMERIQUE

—Un procès va être intenté à Chicago à M. Thomas, ministre méthodiste, pour cause d'hérésie.

—Le 30 octobre, à Terrehaute (Indiana), il y a eu explosion des chaudières à la distillerie Cox et Fairbank ; cinq hommes ont été tués, et plusieurs autres sont blessés, dont deux grièvement.

—On signale deux grands incendies : l'un à Mount-Vernon (Indiana), qui a causé une perte de 150,000 dollars ; l'autre à Cincinnati, qui a fait périr cinq femmes.

Petites nouvelles

A QUÉBEC.—M. Tassé, député aux communes et rédacteur en chef de la Minerve, est en ce moment à Québec.

NOTRE BULLETIN COMMERCIAL.—Les principaux changements dans les prix des denrées, faits aujourd'hui dans notre bulletin commercial, ont rapport à la farine en poches, au foin et au saindoux en seaux, qui ont augmenté, et aussi aux prix du beurre frais et salé qui tend un peu à la baisse.

NOMINATION.—Monsieur Louis Lépine, de St-Roch, est nommé inspecteur de tabac pour le district de Québec. C'est une nomination qui sera bien vue des conservateurs.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.—On continue d'une manière active le nivellement de ce chemin de fer depuis St-Charles à la Jonction de la Chaudière, quatre convois de sable sont constamment employés. La semaine dernière on a transporté 1400 verges carrés de sable sur le chemin.

COMPAGNIE DE MINES D'OR.—M. William DeLéry a formé une compagnie minière, sous le nom de : La compagnie des mines d'or de la Branche de l'Est, et a acheté les droits de mine de M. T. N. Gordon, président de la compagnie "Canada Gold."

NOUVEAU PONTON.—La compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc a décidé de faire construire un nouveau ponton pour le quai du Grand-Tronc à Québec. Il sera construit durant le prochain hiver à l'anse Hadlow.

DÉTAILLEMENT.—Un convoi spécial de fret a détaillé avant-hier près de la Jonction de la Chaudière. Dommages à la voie pour un faible montant.

LES NOUVEAUX QUAIS DU GRAND-TRONC.—Le coût des nouveaux quais construits par le Grand-Tronc s'élève à près de soixante-cinq mille piastres. On a dressé un plan pour la construction d'appentis destinés à préserver les effets qui doivent être exportés en Europe. Ces appentis seront construits pendant l'hiver.

RETRouvés.—Les trois jeunes garçons dont nous avons annoncé la fuite ces jours-ci, ont fini par se fatiguer ; ils se sont rendus un peu plus loin que la Pointe-aux-Trembles, où un cultivateur généreux les a reçus chez lui et a envoyé une dépêche à leurs parents qu'ils étaient sains et saufs. On les ramène à Québec.

NAVIGATION.—Le nombre des vaisseaux d'outre-mer entrés dans le port de Québec depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à ce jour est de 808. Sur ce nombre, 727 en sont repartis, ce qui laisse 81 vaisseaux dans le port.

NOUVELLE AGRIABLE.—Une personne d'expérience et qui s'est livrée assidûment à l'étude du climat dans la partie inférieure du Saint-Laurent, prédit que les rigueurs de la saison d'hiver ne se feront sentir, cette année, qu'à une date très avancée. Si cette prophétie s'accomplit, le commerce ne pourra qu'y gagner, sans mentionner l'économie dans le combustible.

POUR LES CHANTIERS.—Mardi soir, 90 hommes, dont 60 de Beaufort, sont partis de Québec pour les chantiers de Chicago ; 40 sont partis hier soir et 90 autres sont engagés et partiront lundi prochain.

MORT SUBITE.—Une dame Coolican a été trouvée morte à sa résidence en cette ville, mercredi soir.

ARRESTATION.—La police de Lévis a arrêté à la station du Grand-Tronc à St-Romuald, les nommés Sample et Moreau, sous accusation du vol de trois grandes caisses d'allumettes de la compagnie "Montréal Télégraphe Matches."

"LA RIVE NORD".—Tel est le titre d'une nouvelle feuille qui sera publiée à Joliette trois fois par semaine, sous un petit format, et dont le rédacteur est M. L. U. Fontaine.

Nos meilleurs souhaits. BAZAR DE SACRÉ-CŒUR.—Table du cercle catholique.—Liste des effets gagnés à la raffle par les personnes dont les noms suivent :

- Une paire de studs par Dr. N. E. Roy, Petit Album "M. L. Abbon Gâté, Un berceau "M. Jos. Brindamour, 1 petit Canapé "M. Achille Labrecque, 1 petite commode "M. Joseph Gagné, 1 petit chasseur "M. Napoléon Gouture, 1 Fauteuil (manufacturé par M. Gourdeau) par Charles Brochu, 1 lys en ciré (sous globe) M. Hippolite Lessard, 1 gros album M. H. Gagnon (marchand), 1 paire de vases "M. Burns, 1 porte-cigares "M. William Baker, 1 pot à tabac "M. O'Rilly, 1 Notre Dame de Lourdes (cadre) Mme Joseph Sansfaçon, 1 Tabouret "M. Pierre Vermette, 1 petite coquette et ses accessoires par M. Augustin Peterson, Une paire pantouffles "M. Edouard Vallée, 2 cadres du Sacré-Cœur, Mlle Léda Vandy, 1 poupée (la princesse Louise) Mlle Odélie Giroux de Beaufort.

N. B.—Les journaux qui ont pris intérêt à ce bazar sont respectueusement priés de reproduire l'information ci-dessus.

LE "SOIR".—Un nouveau journal français vient de paraître à New-York, sous la direction de M. Henry Peauljeune. Il s'occupe de politique, de commerce et de littérature. Le prix de l'abonnement est de \$7 par année, et de \$4 pour six mois. Il est démocrate et patriote.

NOUS lui souhaitons succès. DE RETOUR.—Une soixantaine de canadiens des paroisses du bas du fleuve sont arrivés hier de Biddeford Maine, où ils travaillaient dans une fabrique de briques depuis le printemps dernier.

SÉRIEUX ACCIDENT.—Un sérieux accident est arrivé mardi soir, à la gare du che-

min le fer du Nord, au Pont Rouge. Un serre-voies nommé Bernier, qui était occupé à accoupler des chars, s'est fait couper deux doigts à la main gauche. Le médecin de Penderoit lui a procuré de suite les soins que nécessitaient ses blessures.

PLAIN-CHANT ROMAIN.—Nous recevons de M. J. A. Langlais, libraire de St-Roch, une petite brochure de 64 pages, qui renferme une méthode élémentaire de Plain-Chant Romain de Mr Edmond McMahon, et recommandée par son Grand-Mgr l'Archevêque de Québec, comme très utile aux Séminaires, Collèges et Ecoles. Sa Grandeur Mgr de Montréal et les autres Evêques de la Province sont heureux de la publication de ce petit traité. Ils ne doutent pas qu'il fera faire un grand progrès au Plain-Chant dans ce pays.

Cette méthode est approuvée et hautement recommandée par des musiciens de grande réputation. Elle est la seule qui contiennent des règles sur la véritable manière de chanter le Plain-Chant, règles qui peuvent aussi facilement s'appliquer à la musique vocale. Elle est à la portée de toutes les bourses. Elle se vend, \$12,50 le cent ; au-dessous de 100, \$1,80 la douzaine ; et au-dessous d'une douzaine, 20 cents par exemplaire. S'adresser à M. J. A. Langlais, libraire-Québec.

CONCERT ET COMÉDIE DE SALON.—Nous apprenons avec un vif plaisir qu'un concert sera donné mercredi prochain, 27, à la Salle Victoria, par Mmes. Gosselin, Mmes. Gosselin et les quelques personnes qui veulent bien leur prêter leur concours sont assez connues et aimées du public, pour que nous puissions prédire le succès le plus complet aux organisateurs de cette soirée.

D'ailleurs, l'approche des longues soirées et les détails du programme que nous avons sous les yeux, nous sont un sûr garant que nos lecteurs profiteront avec empressement de cette bonne fortune.

Un quatuor, la vaise de Marguerite de Faust, chantée par Mlle. Dessane. "Nous marchions tous les deux," (Massé) chantée par Mlle. Lemelin, deux artistes sympathiques et d'un grand talent.

Deux charmantes comédies de salon : "Les corollantes de Mme. d'Erville," et "Sabine."

Tel est le programme de cette attrayante soirée.

Le plan de la salle est déposé chez M. Lavigne.

COUR DE RECORDER.—Ce matin le nommé Gilchen a eu à répondre à l'accusation d'être dans l'habitude de gêner le passage dans la rue St-Louis, près de l'Hotel St-Louis. Son honneur le Recorder l'a condamné à 5 cents et aux frais, 70 cents, avec avertissement qu'à une prochaine offense il ferait un exemple plus sévère.

FAITS DIVERS

NOUVELLES DES TROIS-RIVIÈRES.—Les travaux de construction de la nouvelle église de Saint-Wenceslas sont à peu près terminés. L'édifice est d'une remarquable élégance. La construction de ce temple magnifique fait le plus grand honneur au Rvd Mess Thérault, curé de St-Wenceslas et à ses paroissiens.

La nouvelle église sera prochainement livrée au culte.

Les marchands de bois du district font des chantiers comme dans les meilleures années passées.

La Montreal Lumber Co., qui possède dans le St-Maurice les limites provenant de la succession de feu M. John Broster demande \$150,000 pour ce que MM. Little ont payé \$60,000 dans les bonnes années.

Le bois de chauffage est à la hausse. On parle de \$3,50 et \$4,00 pour le bois de corde de première qualité.

NOUVELLES D'ARTHABASKAVILLE.—20 octobre.—On écrit d'Arthabaskaville au Canadien en date d'hier, au sujet du procès Lachance.

Hier (19) M. I. J. Cannon est comparu pour le prisonnier Lachance, et a produit une récusation du tableau du grand juré. M. W. H. Felton qui occupe pour la couronne, a produit réponse à la récusation du tableau du grand juré. Les parties ont été entendues, et le juge a pris la cause en délibéré ; il a ajourné la cour à 4 heures p. m.

4 h. p. m.—Le juge a maintenu la récusation du tableau du grand juré faite par le prisonnier Lachance, et a donné ordre d'assigner de nouveaux jurés pour le 17 novembre prochain. Le présent terme est en conséquence terminé.

NOUVELLES DE MONTRÉAL, 21 oct.—Le projet gigantesque de M. Shearer pour relier la Pointe St-Charles à l'île Ste-Hélène, est sérieusement pris en considération par les hommes d'affaires. Pour un, M. Cramp est d'opinion que ces améliorations offriront de grands avantages.

L'ex-échevin Taylor est mort subitement d'une maladie de cœur. Il avait été échevin pendant 12 ans.

M. Victor Hudon a prélevé \$612 de souscription pour les incendiés d'Upton.

La marche de stocks a été inactive. NOUVELLES D'OTTAWA, 21 oct.—On dit que le contrat du Pacifique a finalement été signé ce matin.

Le Herald dit que Sir Charles Tupper sera prochainement nommé ministre de l'intérieur ; Sir John A. Macdonald deviendrait président du conseil, et l'hon. D. L. Macpherson prendrait le ministère des chemins de fer et canaux. Ces nouvelles demandent confirmation. Un ordre en conseil a été passé dé-

pendant l'achat de livres, papiers, etc. par les départements excepté par le chef de département de librairie.

Il y a eu aujourd'hui une réunion du cabinet qui a duré depuis 10 hrs du matin jusqu'à 6 heures du soir.

La population rurale en France. — M. Lona a publié dans le "Journal de la Société de statistique de Paris," un travail dans lequel il étudie le mouvement de la population rurale en France.

Les proportions réciproques de l'élément urbain et de l'élément rural dans la population de notre pays sont dans un rapport mobile dont la tendance constante et rapide est la prédominance croissante du premier.

Tandis qu'il y a trente ans la population des campagnes formait les trois quarts de l'ensemble de la population, elle n'en forme plus aujourd'hui que les deux tiers ; dans cette période de temps si courte, elle est descendue de 75 à 70 pour 100.

La période 1872-1876 a vu 462 749 habitants émigrer des campagnes vers les villes, et 45 341 citadins seulement fuir pour la vie des champs "les plaisirs de la ville".

En d'autres termes la population rurale a perdu 10 et a reçu 1.

On pressent ce qui adviendra dans un avenir rapproché si ce mouvement de désertion ne se ralentit pas. Le niveau de l'intelligence et de l'instruction du pays montera sans doute, mais les mœurs et la prospérité y trouveront-elles également leur profit ? Il est permis d'en douter.

Mères ! Mères ! Mères !

Etes vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? Si l'enfant est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT de M. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets sont si prompts et si agréables, qu'il est indifférent dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez la véritable qui porte le fac simile de GENTS & PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

RHUMES.—Les Pastilles de Brown pour les Bronches sont excellentes pour le soulagement des Rhumes, Maux de gorge, Enrouement, et affections des Bronches. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage et chaque année leur réputation augmente, ce n'est pas un article nouveau et inconnu, mais ses qualités ont été reconnues par son emploi depuis une génération entière, et lui ont mérité un premier rang parmi les médecines du jour.

LA GORGE.—Les pastilles de Brown pour les Bronches agissent directement sur les organes de la voix. Ils ont un effet extraordinaire dans tous les désordres de la gorge et du larynx, donnant de la force à la voix, affaiblissant par un rhume ou par trop d'exercice, et la rendant claire et distincte. Les orateurs et les chanteurs trouveront les Pastilles d'une grande utilité.

UNE TOUX, UN RHUME, UN MAL DE CERVEAU ou de GORGE.—demandent des soins immédiats, parce que la négligence entraîne souvent des maladies de pommions incurables, les pastilles de Brown pour les Bronches, donneront toujours du soulagement. Il y a plusieurs imitations en vente, dont beaucoup sont maléfiques.

Les véritables Pastilles de Brown pour les Bronches sont vendues seulement en boîtes.

23 juillet 1880—24 janvier 1880 915

Vente par le Shérif

Margaret Hunter, veuve de David White contre John Edward Jeandron. —Un lot de terre situé rue St. Olivier, de 440 pieds en superficie, avec les maisons sus-érigées. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 25 octobre, à 10 heures a. m.

William Venner contre Thomas Trihey, Damiel Trihey et Benoni Gauvin.—Un emplacement situé rue Champlain, de 24 pieds et 3 pouces sur 428 pieds, avec maisons en briques à deux étages dessus construite. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 25 octobre, à 10 heures a. m.

Charles Toussignant contre Narcisse Leboeuf.—Un emplacement situé à St. Jean Deschailions, avec maisons et autres bâtiments y érigés pour être vendus à la porte de l'église de St. Jean Deschailions, le 26 octobre, à 10 heures a. m.

William Venner contre James Barreman et Ed. Kelley.—Trois lots de terre et deux terres situés à St. Dunstan. Lac Beauport. Pour être vendus à la porte de St. Dunstan, Lac Beauport, le 26 octobre, à 10 heures a. m.

Joseph Hilariou Patry contre Charles Jobin.—Un emplacement situé coin des rues Hermine et Bayard, St. Sauveur, de 42 pieds, et 2,721 pieds en superficie, avec

bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 27 octobre, à 10 heures a. m.

Bulletin Commercial HOLT & DEAN, COURTIERS, Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus ; Hypothèques ; Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Réquis de magasins de douane, BILLETS D'ÉCHANGE, etc. etc. négociés. Les comptes sont exacts, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS. Québec, 21 Octobre 1880.

Table with columns: Demande, Offre, Dernier dividende par an. Rows include Banque de Québec, Union, Nationale, etc.

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à terme

MARCHÉS DE QUÉBEC

Farine et Grains.

Table listing various grain prices: Froment, sup. extra, baril, 195, \$5.60 à 7.50, etc.

Provisions, Etc., Etc.

Table listing food prices: Bourre frais par livre, \$0.18 à 0.22, etc.

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Table listing meat prices: Lard frais par 100 livres, \$6.00 à 6.50, etc.

Bœufs, Moutons, Etc., Etc.

Table listing livestock prices: Bœuf 1ère qualité, par 100 livres, \$9.00 à 10.00, etc.

Volailles.

Table listing poultry prices: Dinde par couple, \$1.50 à 3.00, etc.

Poissons et Huiles.

Table listing fish and oil prices: Poissons—Séchés le quintal, \$4.00 à \$4.50, etc.

Heure de la marée haute à Québec

Table showing tide times: Lundi, 18, 6.43, 7.62, etc.

NOUVELLES MARITIMES. PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES. 21 octobre.—Barque Gulona, Temple, Glasgow, 15 septembre, J. Baie, charbon.

Arrivages au Quai Renaud.

Québec, 22 octobre 1880. Barge Andet & Robitaille, Montréal, N Angers, fleur.

Arrivages au Havre du Palais.

Québec, 22 octobre 1880. Golette Marianne, Gustave Tremblay, beurre et bois.

Le Courrier du Canada, est en vente chez MM. Drouin et frères, libraires, No. 96, Rue St. Joseph, St. Roch, et chez M. A. F. E. Darveau, libraire, No. 151, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

AUX DAMES

Si vous avez besoin d'une jolie robe, d'un joli manteau, de bons gants de kid, d'un beau châle, de belle laine, de beaux bas, de bonne marchandise pour votre maison, telle que :

Toile à Nappes, Cotons à Draps et à Oreillers, Tapis de Table, Flanelles de toutes sortes ; enfin tout ce dont vous pouvez avoir besoin, soit pour la Toilette ou pour votre maison, sauvez VINGT POUR CENT, en allant acheter toutes ces marchandises, au véritable magasin

AU BON MARCHÉ !

Coups des Rues St. Jean et Collin HAUTE-VILLE.

Aux Messieurs !

Toujours en magasin le plus bel assortiment de Tweeds Canadiens, Anglais et Ecosais ; Draps de Pilote, Moscou, Beavers, Serges Noires et de Couleurs, Chemises, Cols, Cravates, Chaussettes, A VINGT POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

Au Bon Marché HAUTE-VILLE. N. GARNEAU.

MARCHANDISES SECHES

Bon Marché

Comme j'ai l'intention de changer Bientôt de Magasin JE VENDRAI MON MAGNIFIQUE ASSORTIMENT

Marchandises

[qui est complet dans tous les départements] —A DES—

Prix Extrêmement Bas !

TOUS CEUX QUI DESIRENT ACHETER A BON MARCHÉ

Feront bien de venir et d'examiner AVANT D'ALLER AILLEURS

S. READ, NO 11

Côté de la Montagne, QUÉBEC

Québec, 21 octobre 1880—2s. 51

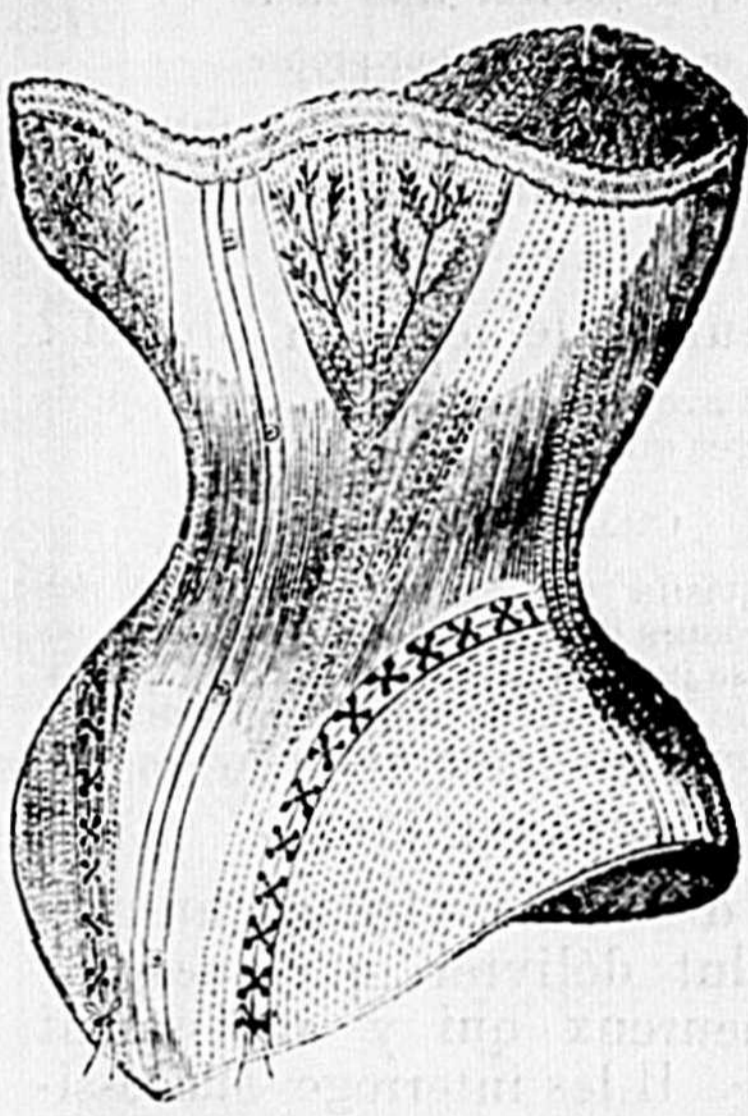
HOMME DE COUR DEMANDÉ.

On a besoin d'un homme de cour capable de prendre soin d'un cheval et de conduire un véhicule pour épicerie. GINGRAS & LANGLOIS, Côte du Palais Québec, 18 octobre 1880.

NOUVELLES IMPORTATIONS D'AUTOMNE

CHEZ BELAND, GARNEAU & CIE, NOUS sommes heureux de pouvoir annoncer au public, et à nos pratiques que nous sommes maintenant en position d'offrir un splendide assortiment de MARCHANDISES d'automne, des plus variées et dans les derniers goûts, tels que :

(Jersey) Veste en laine (de toute couleur) pour dames et enfants. Etolles à Robes, Manteaux pour dames, Ulsters, Plumes, Gants de Cheveau (Kid), de la célèbre manufacture Perrin, Frère, Echarpes, Châles, etc. etc.



TOUJOURS EN MAINS

—LE—

Corset Perfection ne

—DE—

BULLOCK

—AUSSI—

LES CIRCULAIRES EN CAOUTCHOUC PESANT 14 OZ.

Nous gardons toujours en mains un assortiment d'effort pour hommes tels que Tweeds Ecosais et Canadiens, Serge Française, Drap de Moscou, de Pilote, Collets, Chemises, Poignets, Gants de Bretelles.

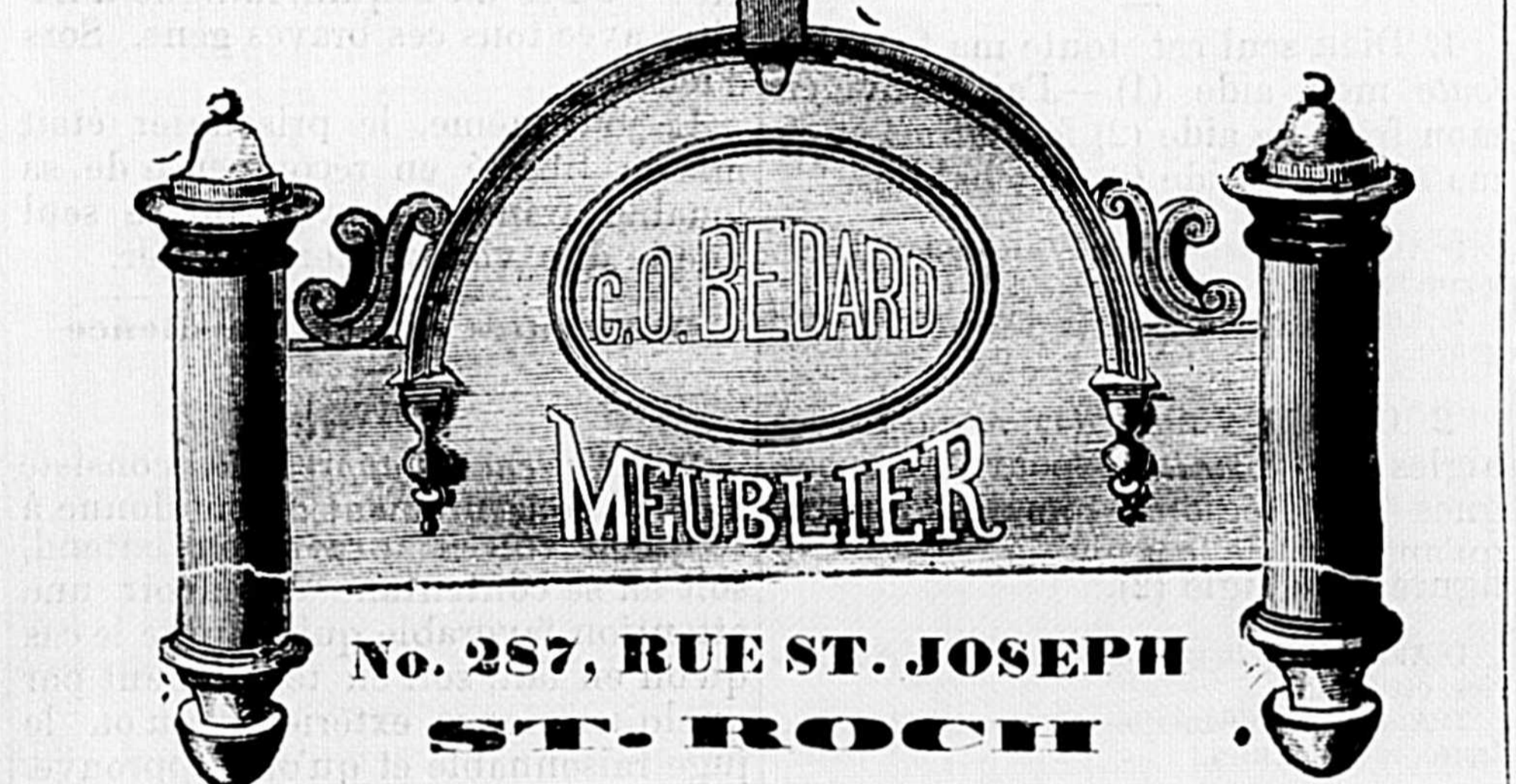
LE TOUT A DES PRIX TRES MODÉRÉS.

Beland, Garneau & Cie

Maison des "Young Mens' Christian Association, en face du Marché Montcalm.

Québec, 7 juillet 1880—24 avril 1880—lan.— 1032

A l'Enseigne du Pied de Couchette



A constamment un assortiment complet de MEUBLES, tels que ameublement de Chambre à coucher, de Salon, de Salle à dîner, etc., etc. Rideaux, Corniches et Tapis posés avec ordre. Toutes commandes seront exécutées avec promptitude et à des prix TRES MODÉRÉS. Québec, 13 septembre 1880—1 an. 12

Chaussures !

Chaussures !

A. J. CARON, CORDONNIER,

RUE ST-JEAN, N. 228 (en dehors.)

Dans la maison de M. ELZ. VINCENT, Libraire.

M. CARON a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a considérablement augmenté son assortiment de chaussures pour l'automne, comprenant une très grande variété pour hommes, femmes et enfants.

M. CARON attire spécialement l'attention sur ses magnifiques bottines boutonnées et lacées pour dames, souliers de bal pour dames et messieurs, etc., etc.

L'ouvrage fait sur commande est garanti sous tous les rapports et LES PRIX SONT TRES MODERÉS.

M. CARON garde aussi un bon assortiment de chaussures dans les bas prix.

Une visite est sollicitée. Les réparations sont faites à court délai Québec, 6 octobre 1880—3m. 34

CONTINUATION

Grande Vente SANS RESERVE

Theop. HUDON, Nouvel Associé

Reduction Enorme Encouragement des rues ST. JOSEPH et de la COURONNE ST. ROCH. Québec, 4 septembre 1880—3m. 1183

En Vente

Chez L. G. LEPINE, Libraire, RUE BUADE, Les premiers exercices de plain-chant, par un curé de l'archidiocèse.

60 centins la douzaine ; 4.50 le cent. Québec, 15 octobre—6f. 45

LE CHAPBAU "CIGARETTES"

JAMES C. PATERSON

27, RUE BUADE. Québec, 23 septembre 1880. 1062

LETTRES SUR La Reforme Judiciaire

PAR M. S. PAGNELO, AVOCAT. En vente chez tous les libraires. PRIX, franc de port : \$1.25. Québec, 16 sept. 1880—3m 20

Gustave Gagnon,

Organiste à la Basilique N.-D. de Québec, Professeur à l'École Normale Laval, INFORME qu'il a repris ses cours de musique. Toutes informations pour les conditions d'enseignement sont données à son domicile, No 8, RUE ST-JEAN, Remparts, Haute-Ville. Québec, 9 septembre 1880. 7

AMEDEE ROBERGE, Importateur

—DE— Marchandises seches et de nouveautés, No 218, Rue St-Jean, FAUBOURG ST-JEAN.

LE SOUSSIGNÉ annonce à ses pratiques et au public en général que son stock de MARCHANDISES D'AUTOMNE est au complet et qu'il est marqué à des PRIX TRES MODÉRÉS. Une visite est sollicitée. AMRÉE ROBERGE, No 218, rue St-Jean, Faubourg St-Jean. Québec 11 octobre 1880—15f. 41

Terres à vendre.

ST-AGAPIT, Comté de Lotbinière une terre de 100 arpents en un lot, à une distance de un mille et demi de l'Église et de la Station du Grand Tronc, avec maisons, granges, étables, hangars, et un magnifique verger, le tout en parfait ordre.

—AUSSI— Trois autres terres à bois à une distance de 1 milles de l'Église et de la Station, chaque terre contenant 3 arpents de large sur 30 arpents de profondeur, sur lesquelles il y a peu près 30 arpents défrichés.

Il y a dans la paroisse un moulin à farine et une scierie hydraulique. Les terres sont de bonne qualité et les chemins en bon ordre. Titres incontestables et conditions libérales. S'adresser à

M. OWEN CORRIGAN, Ferme Notre-Dame des Anges, St-Roch Nord, Québec, Québec, 19 octobre 1880—1m. 49

A vendre

UN MOULIN A SCIE connu sous le nom de MOULIN ARKLEY sur le Key-Brook, à Brompton, sur un pouvoir d'eau qui ne manque jamais dans aucune saison de l'année ; et il y a une immense quantité de bois dans les environs du moulin.

A. M. GREENSHIELD, Propriétaire. Québec, 19 octobre 1880—4s. 50

La Société Permanente de Construction des Artisans, DIVIDENDE N. 10

La Société paiera aux actionnaires du fonds permanent le 21 NOV. prochain, un Dividende au taux de 10% par année pour le dernier semestre finissant le 1er OCTOBRE dernier. Le livre de Transfert sera fermé du 20 au 30 OCTOBRE.

Par ordre, A. J. AUGER, Sec.-Trés. Québec, 9 octobre 1880—19f. 39

Aux Hommes d'Affaires PUBLIC EN GENERAL

ET AU

M. J. N. DUQUET, imprimeur-éditeur, passé de l'ancien au nouveau NOUVEAU, prochain, un Dividende au taux de 10% par année pour le dernier semestre finissant le 1er OCTOBRE dernier.

Le livre de Transfert sera fermé du 20 au 30 OCTOBRE. Par ordre, A. J. AUGER, Sec.-Trés. Québec, 9 octobre 1880—19f. 39

BUREAU PROVISOIRE :

431, Rue et Faubourg St-Jean. Près de l'église St-Jean-Baptiste. J. N. DUQUET, Imprimeur-éditeur et agent général Québec, 21 octobre 1880—3f. 52

AVIS

Messieurs du Clergé

ET AUX MARCHAND DE LA CAMPAGNE.

J'INVITE spécialement MM. les Membres du Clergé ainsi que les Marchands de la Campagne, de venir visiter mon assortiment de librairie, avant de faire ailleurs leurs achats d'automne.

Ayant l'avantage d'importer directement des meilleures maisons Françaises, Anglaises et Américaines la variété de mon assortiment qui consiste en livres de prières, livres d'écoles et de littérature, papeterie, enveloppes, cahiers et livres de compte, articles religieux, images, chapeteaux, médaillons, cires et cierges, etc., etc., et la modicité de mes prix me permet de leur assurer des avantages exceptionnels.

Je donne aussi avis, que la nouvelle édition de la NEUVAINNE A ST-FRANÇOIS-XAVIER, la seule en usage et approuvée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque ; est en vente à ma librairie. Une visite est respectueusement sollicitée.

A.F.E. Darveau LIBRAIRE,

151, RUE SAINT-JOSEPH SAINT-ROCH, [Vis-à-vis le Presbytère] Québec, 6 octobre 1880—lan 1074

CHARBON ! CHARBON !

Meilleur CHARBON pour grille de New-Castle, pour forge, Ecosais pour fournaies, de Sydney, Anthracite Américain en petits morceaux pour poêles.

—AUSSI— 50,000 Briques à Feu de J. K. T. A. Co. 25 Tonneaux de Fire Clay. 25 Whiting. 20 Pipe Clay.

Maintenant en déchargement du navire "JOSEPHINE."

600 tonneaux du MEILLEUR CHARBON Anthracite Américain. A vendre à PRIX MODÉRÉS, en lots à la convenance des acheteurs.

JOHN BAILE,

No 4, RUE DU PRINCE DE GALLES. Québec, 9 octobre 1880—15f. 41

A VENDRE.

600 BOITES DE CIERGES. Prix : 35 cents par livre à la boîte. Chez L. P. DERRY, Libraire, Rue St-Pierre, Basse-Ville, ou T. A. LANGLAIS, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec, 26 août 1880—2m. 1197

Journal d'Education

Etude sur la syllabation

Les partisans de la syllabation pensent que le meilleur moyen d'enseigner à lire est d'habituer les élèves à reconnaître immédiatement chaque syllabe qui se présente, sans en nommer les lettres en détail.

Après ces simples définitions, si l'on pose la question : "Lequel des deux systèmes est le meilleur ?" il nous semble que la réponse vient toute seule : c'est celui qui ouvre un chemin pour arriver à la syllabe ; c'est celui qui analyse le signe complexe, et en fait reconnaître tous les éléments.

Serrons de plus près la comparaison. A vrai dire, tout ce que vous faites dans la syllabation exclusive, le maître qui suit la méthode ordinaire le fait aussi : vous faites syllaber, lui aussi fait syllaber ; mais, tandis que vous vous bornez à l'emploi de la syllabation, il mélange à cet exercice celui de l'épellation : il fait épeler et syllaber.

Il a donc deux genres d'exercices, et vous n'en avez qu'un : il emploie deux moyens d'occuper son élève, et vous n'en avez qu'un. C'est à dessein que nous disons méthode ordinaire, et non méthode d'épellation : ce terme serait inexact, puisqu'il pourrait faire croire qu'il exclut la syllabation.

Encore une fois, le système ordinaire emploie l'épellation et la syllabation : deux exercices excellents et variés. La méthode nouvelle n'a donc rien de nouveau, si ce n'est la suppression de l'un des deux moyens employés par les maîtres de tous les temps.

Un procédé de moins, est-ce un perfectionnement ? Disons le mot : c'est une méthode négative, une méthode appauvrie. Les hommes pratiques ne s'y trompent pas.

Permettez-nous maintenant de jeter un coup d'œil sur l'étendue du problème que vous prétendez résoudre, en apprenant à l'enfant les signes complexes que vous nommez syllabes. Comme il s'agit de la lecture, vous devrez tenir compte de tous les aspects sous lesquels chaque syllabe orale peut se présenter.

Et, avant toute articulation, vous devrez mettre sous les yeux de l'élève tous les aspects suivants des sons : a, à, ah, ha, at, as ; é, et, és, ez, er, eh, hé, ai ; è, ès, est, ais, aies, aies, ait, aient, haie, hait, hais ; i, y, hie, it, is, hit ; o, ô, oh, ho, os, au, aux, eaux, aux, haut, hauts ; u, hue, eus, eut, eut, eue ; en, eux, heu, euf, euf, ou, où, houx, houe, août, ous, oux ; an, ans, en, ant, ent, end, and, emps ; in, ein, hein, ym, ain, int, aint, ins, eus, eint, eint ; on, ont, omb, ompt, ompts, omb, ond, onds, onc, oncs, ong, ongs ; un, uns, huns, eun, hum, unt.

En voilà 100 pour commencer, et tout n'y est pas. Chacune des consonnes pouvant être placée en avant des signes ci-dessus, nous aurons 20 fois 100 ou 2 000 syllabes formées d'une articulation et d'un son.

2 000 autres doivent être comptées, car la consonne peut être placée après le son, et se faire entendre. Chacune de ces 4 000 syllabes peut recevoir les 20 consonnes, après ou avant, de manière que le son soit entre deux articulations, ce qui donnera 4 000 fois 20 ou 80 000 nouvelles syllabes.

Et nous n'avons rien dit des articulations doubles, triples... Autant vaudrait étudier tout d'un coup les 40 000 mots de la langue.

Faut-il s'étonner, après ces réflexions, que les maîtres en pédagogie reviennent du premier enthousiasme par lequel ils avaient accueilli la méthode dite de syllabation ? Il y avait quelque chose de séduisant dans cette pensée : se débarrasser de la nomenclature de lettres souvent inutiles, et aller droit au but, à ce qui sonne, à la syllabe ; habituer l'élève à reconnaître immédiatement ce signe, ordinairement plus simple pour l'oreille que pour l'œil, et arriver ainsi plus rapidement à la lecture courante.

croions que le mieux, dans tous les cas, est de conserver la méthode complète et naturelle, c'est-à-dire le double exercice de l'épellation et de la syllabation.

Ce n'est pas en supprimant la moitié d'un système qu'on le perfectionne.

Bibliographie

M. Napoléon Lacasse, professeur de Français à l'École normale-Laval, vient de compléter ses publications grammaticales par le *Corrigé des Exercices orthographiques sur la syntaxe*. L'ensemble de ces ouvrages comprend : 1° La Grammaire de Lhomond, revue et augmentée ; 2° Un traité d'Analyse et de Ponctuation ; 3° Des exercices orthographiques ; 4° Le corrigé des mêmes exercices.

Ce dernier, le *Corrigé des Exercices orthographiques*, est un livre parfaitement disposé pour le maître et pour les personnes qui désiraient compléter elles-mêmes leurs connaissances en grammaire française : non seulement l'exercice de l'élève est reproduit corrigé, mais les règles de grammaire sont rappelées immédiatement, d'une manière sommaire, et néanmoins suffisante, avec numéros de renvoi. Le but n'est pas, sans doute, de dispenser le maître de préparer sa leçon, mais de le préserver de toute hésitation, et de toute incertitude sur la manière dont il doit interroger, ou sur l'explication qu'il doit donner.

La reproduction que nous faisons ci-dessous du premier chapitre de ce livre, devra suffire pour en faire connaître l'importance et l'utilité, particulièrement aux Instituteurs et aux Instituteuses qui enseignent avec les publications grammaticales de M. N. Lacasse.

Ce livre est en vente au *Courrier du Canada* et chez tous les libraires. Prix : 30 cts. (franc de port).

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER. Du nom

PREMIER EXERCICE.

1. Dieu seul est toute ma force et tout mon aide (1).—J'ai trouvé en mon frère un aide (2) fort adroit et en ma sœur une aide (2) très habile.

1° Aide, signifiant secours, assistance, est du genre féminin. 2° Aide, appliqué aux personnes, en prend le genre.

2. On dit l'aigle (1) romaine, les aigles (1) romaines, pour les enseignes des légions romaines, parce qu'au haut de ces enseignes était la figure d'un aigle (2).

1° Aigle, dans le sens d'enseignes et d'armoiries, est féminin. 2° Aigle, signifiant oiseau ou employé au figuré, est masculin.

3. Les plaisirs de ce monde sont entourés de délices (1) trompeuses. C'est un grand délice (1) de boire frais en été. Faisons nos seules amours (2) de la justice et de la vérité. On donne le nom d'orgue (3) au lieu où les orgues (3) sont placées dans une église.

1° Délice, masculin au singulier et féminin au pluriel. 2° Amour, féminin au pluriel ; toujours masculin lorsqu'il signifie les amours que font les peintres au haut des tableaux ou les sculpteurs. 3° Orgue, masculin au singulier et féminin au pluriel.

4. Une étoffe d'un joli couleur (1) de rose sied bien à la plupart des jeunes personnes. La couleur (2) des roses devient plus pâle après que cette fleur est tout à fait éparquée.

1° Couleur, signifiant une teinte ou un ton particulier, est masculin. 2° Couleur, dans son acception générale, est féminin.

5. Les mêmes goûts, les mêmes sentiments ont tellement uni ces deux élèves, qu'on peut dire d'eux que c'est un couple (1) inséparable.

1° Couple, signifiant deux objets intimement liés, ayant une volonté commune, est du genre masculin.

6. On a dit de Mirabeau que c'était un foudre (1) d'éloquence, et de Napoléon que c'était un foudre (1) de guerre.

1° Foudre, employé au figuré, est masculin.

7. Les faux honnêtes gens (1) sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres ; les vraies bonnes gens (1) sont ceux qui les confessent. On croit souvent d'excellentes gens (1), tels ou telles gens (1) qui ne sont bons pour les autres que quand ils y trouvent leur intérêt.

1° Gens, veut au féminin les adjectifs qui le précèdent immédiatement : faux est au masculin, étant suivi de l'adjectif honnêtes, qui est terminé par un e muet ; tels ou telles avant gens, est adjectif ayant la même consonance aux deux genres.

8. Saint-Hilaire, évêque de Poitiers, a composé les premières hymnes (1) de l'Eglise.

1° Hymnes, chant de l'Eglise, est féminin.

9. Quoiqu'elle ne soit semée que depuis quelques jours, celle orge (1) est déjà bien levée.

1° Orge n'est masculin que dans orge perlé, orge mondé.

Méthode de Style

DIX-NEUVIÈME LEÇON

Aveu de ses torts

Celui qui avoue ses torts, montre qu'il est plus sage qu'il ne l'a été.

CONVERSATION.

1. De qui parle-t-on dans ce texte ? De tout homme qui ayant fait des fautes les avoue sincèrement.

2. Est-il déshonorant d'avouer ses torts ? Au contraire, car on montre par cet aveu que l'on est plus sage qu'on a été.

3. Quelles passions nous portent à dissimuler, à cacher nos fautes ? L'orgueil, la vanité, l'amour-propre.

4. Quelles vertus nous les font, au contraire, reconnaître et avouer ? La justice et l'humilité.

5. Traduisez le texte au pluriel ? Ceux qui avouent leurs torts montrent qu'ils sont plus sages qu'ils ne l'ont été.

COMPOSITION.

Un duc visite un baigne et interroge les détenus sur leurs délits, et tous s'excusent ou cherchent à se justifier... Un seul avoue qu'il a volé... Le duc l'appelle coquin et ordonne de le séparer des autres et de le rendre à la liberté.

UN COUPABLE LIBÉRÉ.

Le duc d'Ossuma, visitant un baigne, voulut délivrer quelques-uns des malheureux qui y subsaissaient leur peine. Il les interroge successivement sur le sujet pour lequel on les a mis aux fers ; mais tous s'excusent et se justifient, en sorte qu'il aurait pu se croire dans une assemblée de personnes éminemment honorables, et dont les plus imparfaites n'avaient à se reprocher que quelques peccadilles.

Il arrive à un petit homme au teint noir, mais d'ailleurs d'assez bonne mine : "Pourquoi, lui demanda-t-il, êtes-vous là, car votre figure me paraît honnête ?

—Monseigneur, répond en gémissant le forçat, j'avoue franchement que l'on a été juste en me condamnant, car un jour, pressé par la faim, je pris une bourse au près de Saragosse."

Cet aveu fit sourire le duc qui lui dit : "Tu es un coquin, indigne d'habiter avec tous ces braves gens. Sors d'ici."

Le jour même, le prisonnier était mis en liberté en récompense de sa louable franchise, et il fut le seul que le duc voulut bien délivrer.

Différentes espèces de silence

[SUITE.]

7° Le silence d'approbation consiste dans le consentement qu'on donne à ce qu'on voit et à ce qu'on entend, soit en se contentant d'y avoir une attention favorable qui marque le cas qu'on en fait, soit en témoignant par quelques signes extérieurs qu'on le juge raisonnable et qu'on l'approuve.

8° C'est un silence de mépris que de ne pas daigner répondre à ceux qui nous parlent ou qui attendent que nous nous déclarions sur leur sujet, et de regarder avec autant de froideur que de fierté tout ce qui vient de leur part.

9° Le silence d'humeur est celui d'un homme dont les passions ne s'animent que suivant la disposition ou l'agitation de l'humeur qui domine en lui et d'où dépendent la situation de son esprit et l'opération de ses sens ; qui trouve bien ou mal ce qu'il entend, selon que la physique fait bien ou mal ses fonctions ; qui n'ouvre la bouche que par boutades et pour ne dire rien que de désoleant ou de déplacé.

10° Le silence politique est celui d'un homme prudent qui se ménage, qui se conduit avec circonspection, qui ne s'ouvre point toujours, qui ne dit pas tout ce qu'il pense, qui n'explique pas toujours sa conduite et ses desseins ; qui, sans trahir les droits de la vérité, ne répond pas toujours clairement pour ne point se laisser découvrir. Il a pour devise ces paroles d'Isaïe : *Secretum meum mihi*. Il est d'autres politiques rusés, fourbes, qu'on ne connaît que trop dans le monde et qu'il est inutile de définir ici, *omnium temporum homines* ; leur silence se rapporte à celui du no 2 ci-dessus.

Maximes diverses

1. Prenez la résolution de faire ce que vous devez ; et faites, sans y manquer, ce que vous avez résolu. 2. Ne renvoyez jamais au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même. 3. Pour réussir, il faut méditer à loisir, et exécuter promptement les choses qu'on a projetées. 4. Faites tout de suite ce que vous devez faire : le temps ne s'arrête pas pour vous attendre. 5. Rien n'est plus dangereux dans la société qu'un homme sans caractère, c'est-à-dire dont l'âme n'a aucune disposition plus habituelle qu'une autre. On se fie à l'homme vertueux, on se défie de celui qui peut nous tromper ; l'homme sans caractère est alternativement l'un et l'autre, ou ne peut le regarder ni comme ami, ni comme ennemi. Une loi de Solon faisait considérer les hommes indécis comme des hommes à craindre.

AVIS AUX Messieurs du Clergé.

J'INVITE respectueusement MEMBRES DU CLERGÉ de venir visiter mon établissement de librairie avant de faire ailleurs leurs achats d'automne.

Important directement des meilleures maisons Françaises et Anglaises, mon assortiment consiste en Misses Profonctus, Ordre de sépulture, Missels romains, Bréviaires, Livres de Plain Chant, Registres, Livres blancs pour benes, Chemins de Croix de différentes grandeurs, Canons d'autels, Chasubles, Etioles pastorales, Cordons d'autel, Lampes de sanctuaires, Chandeliers pour autels, Chandeliers acolytes, Souches, Custodes, Piscines, Boîtes aux Saintes Huiles, Bénitiers pour Eglises et Sacristie, Croix de Procession, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Encensoirs, Burettes, Vases Baptismaux, Gerges, Bougies, Veilles, Huile d'Olive, Vin de messe et autres articles, trop long à énumérer.

La modicité de mes prix dénote toute compétition.

L. G. LEPINE, Libraire, 19, rue Buade, Haute-Ville, Québec, Québec, 15 octobre 1880—6m 16

BEHAN BROS Rue Buade HAUTE-VILLE.

Nos Importations d'Automne sont à présent au complet.

Notre fonds de marchandise est immense et grandement assorti dans chaque département des meilleures marchandises ANGLAISES, CANADIENNES et ÉTRANGÈRES.

Notre nouveau magasin répond pleinement à notre attente en nous donnant la facilité de servir nos pratiques avec Promptitude et Satisfaction.

Dans le but de nous prévaloir de ces avantages et de nous assurer des affaires toujours croissantes, nous sommes déterminés de donner des avantages supérieurs et de vendre stri tement pour

Argent comptant. BEHAN BROS. DE PARIS.

UNE TRES BELLE COLLECTION DE GRAVURES, PHOTOGRAVURES, Etc

Ces gravures sont encadrées par le soussigné dans un genre nouveau. (Cadres de Vénise richement encadrés. Cadres de portraits en cuivre doré et émaille. En vente chez

A. BÉLANGER, 177, rue St. Jean, Québec, 15 sept 1880—18

INDICATEUR. MM. Fautoux & Cie DE MONTREAL.

ONT l'honneur d'annoncer au public des villes et villages sur le parcours du chemin de fer du Nord et ses embranchements, qu'ils se proposent de publier un INDICATEUR (maquette) donnant des informations utiles pour le commerce, les professions libérales, etc.

Cet ouvrage donnera un relevé complet de toutes les villes et villages sur tout le parcours du chemin de fer du Nord et de ses embranchements. Outre les noms des habitants des diverses localités, l'ouvrage contiendra un exposé des ressources agricoles, minières et forestières de chaque endroit.

Conditions. Prix d'abonnement : \$2. 00 par copie. Prix en annonces, sur papier de couleur au commencement du livre, une page, \$16. 00 ; une demi page, \$9. 00 un quart de page, \$6. 00 ; un douzième de page, \$2. 50. Sur papier blanc à la fin du livre : une page, \$12. 00 ; une demi page, \$8. 00 ; un quart de page, \$5. 00 ; un douzième de page, \$2. 00 ; payable à la livraison de l'ouvrage.

Toutes lettres et communications devront être adressées à Fautoux & Cie, aux soins de Messieurs Lovell & Fils, 23 et 25, rue St-Nicolas, Montréal.

Un prendra des abonnements au bureau du *Courrier du Canada*, Québec, 18 octobre 1880. 47

A LA LIBRAIRIE DE SAINT-ROCH.

Ouvrages complètes de Buffon, 12 vols. g4 in-8, broché, \$16. 00. Génie du christianisme, par Chateaubriand, gd in-8, broché, 75c. Histoire de la révolution française, par M. Poujoulat, 2 vols in-8, broché, \$ 1 40. Histoire de saint Augustin, par M. Poujoulat, 2 vol in-8, broché, \$ 1 40. Lettres sur la réforme judiciaire, par S. Pagnolo, in-8, broché, \$ 1 25. Le loup blanc, par Paul Féval, in-12, broché, 60c. L'homme comme il le fut, par le R. P. Y. Marchal, in-18, broché, 60c. La femme comme il l'a été, par R. P. V. Marchal, in-18, relié \$25 broché... La conscience comme il la fut, par le R. P. V. Marchal, in-18, broché, 60c. Le bouquet de la jeune fille, par R. P. V. Marchal, in-18, broché, 60c. Tout est là, par R. P. V. Marchal, in-18, broché, 60c. Au ciel on se reconnaît, par le R. P. Blot, in-18, broché, 33c. Gerges lère qualité la lb, 60c.

Un bureau de télégraphe de la Puisse est attaché à l'établissement. UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITÉE.

L. Drouin & Frere Libraires, No. 96, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

Québec, 9 octobre 1880—6m 974

AVIS



LIGNE DE LA MALLE ROYALE 1880 1880

LIGNE DES VAPEURS ALLANT AU SAGUENAY, TADOUSAC, CAJOUNA, RIVIÈRE DU LOUP, et MURRAY BAY.

A PARTIR du 10 courant, l'un des vapeurs de cette ligne, quittera le quai St-André, les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Haies à l'arrêt à la Baie St-Paul, les Emboulements, la Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St-Jean.

On peut se procurer des billets et retenir des cabines au Bureau Général des Billets, vis à vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie, quai Saint-André.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, sur le quai St. André. A. GABOURY, secrétaire. Québec, 10 septembre 1880. 1039.

CHEMIN DE FER Q. M. O. & O. CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE MERCREDI 23 JUN 1880 Les trains partiront comme suit :

Table with 3 columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows for departures to Hull, Hochelaga, and St. Jérôme.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Doroirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les trains allant et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13, Places d'Armes

RUREAUX DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL. 207, Rue St. Jacques, Québec. Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAL, Surintendant Général. Québec, 21 juin 1880. 1120

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'Été—1880

Le et après LUNDI, le 13 JUN, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Laisseront la Pointe Lévis Heure du Heure de Chemin de Fer. Québec.

Train d'Express pour Halifax et St. Jean... 7.30 A. M. 7.15 A. M. Train d'Accommodation et de la Malle... 11.30 A. M. 11.15 A. M. Train de Fret... 7.40 P. M. 7.25 A. M.

Arrivera à la Pointe Lévis. Train d'Express d'Halifax et de St. Jean... 8.50 P. M. P. M. Train d'Accommodation et de la Malle... 6.00 P. M. 5.45 P. M. Train de Fret... 5.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 10 juin 1880.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 12 juin 1880. 1105

Ornements dominiciliaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ancien-Lois, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons, tels qu'ép nettes, érables, frêne, orme, chêne, etc., etc.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ormes magnifiques, à THÉS BON MARCHE Québec, 6 octobre 1880. 1052

\$10 A \$1.000 DEPOSES dans les STOCKS WALL STREET, conduisant à la fortune tous les mois.

Livres envoyés gratuitement expliquant tout, chose. Adresser BAXTER & CIE., Banquiers 17, Rue Wall, New-York. Québec, 5 mars 1879—lan. 710

AVIS

Pilules et Onguent de HOLLOWAY.

VOUS qui le surs informé qu'un certain JOSEPH HAYDOCK, de New-York, fabrique et vend des pilules et de l'onguent sous le nom de PILULES ET ONGUENT DE HOLLOWAY, et que ces mêmes pilules et onguents sont vendus par certaines personnes dans les provinces britanniques de l'Amérique du Nord, au détriment du public, et à mon insu et tort.

Je déclare maintenant que le dit Joseph Haydock n'a aucune autorité de ma part pour se servir de mon nom pour une telle fin, ce n'est pas mon Agent. Il ne tient aucun pouvoir de moi, et je n'ai aucun rapport quelconque avec lui.

Ceux qui annoncent les dites médecines contrefaites de Joseph Haydock, ou les tiennent en dépôt pour les vendre, ou les vendent eux-mêmes dans quelque endroit des provinces britanniques, seront poursuivis suivant la loi. Je n'ai aucun agent dans les Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans cet endroit.

Tout pot ou boîte de mes excellentes médecines porte sur la libelle l'adresse 533, rue Oxford, Londres, et l'étamp du gouvernement anglais y est apposée, avec les mots PILULES D'ONGUENT DE HOLLOWAY gravés dessus. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à OTTAWA, le 25 janvier 1879. (Signé,) THOMAS HOLLOWAY, 533, rue Oxford, Londres, Québec, 1er février 1880—6m. 956



Pilules Holloway. CE GRAND REMÈDE DE FAMILLE EST RANGÉ PARMIS LES PREMIÈRES NÉCESSITÉS DE LA VIE.

Ces fameuses Pilules purifient le Sang, et ils sont très-puissamment, même ont un effet de douce sensation sur le FOIE, L'ESTOMAC, les ROGNONS et les INTESTINS, tonifiant, donnant l'énergie, la vigueur à ces GRANDS RESSORTS DE LA VIE. Elles sont recommandées avec instances comme un remède ayant jamais échoué dans tous les cas où la constitution est devenue délabrée ou affaiblie, pour quelque cause que ce soit. Ces remèdes sont merveilleusement efficaces dans toutes les indispositions, casuelles pour les femmes de tous les âges ; et comme médicament de famille, ils sont sans rival.

ONGUENT HOLLOWAY. SES PROPRIÉTÉS PÉNÉTRANTES ET CURATIVES SONT CONNUES PAR TOUT LE MONDE.

Pour la cure des MAUX DE JAMBES, de POITRINE, VIEILLES BLESSURES, DOULEURS et ULCÈRES, c'est un remède infailible. Si l'on froite effectivement le cou et la poitrine, comme le fait dans la constitution est devenue MAUX DE GORGE, LA DIPHTÉRIE, le BRONCHITIS, les RHUMES, les TOUX, et même l'ASTHME. Pour les Bosses Glanulaires, les Abcès, les Hémorroïdes, les Fistules,

LA GOUTTE, LE RHUMATISME, Et tout autre genre de MALADIE DE LA PEAU, il n'a jamais échoué, à la connaissance de qui que ce soit.

Les Pilules et l'Onguent sont manufacturés seulement au No. 533 Oxford Street, Londres, et sont vendus par tous les détailliers de remèdes, par tout le monde civilisé ; avec les directions pour s'en servir dans presque toutes les langues. Les Acheteurs feront bien de regarder la libelle sur les Pots et les Boîtes. L'adresse n'est pas 533, Oxford Street, ils sont falsifiés. Québec, 1er février 1880—6m. 956

CE JOURNAL peut-être trouvé sur la file au bureau d'annonce de journaux de GEO. P. ROWELL & CIE., (10, rue Spruce) ou l'on peut passer des contrats d'annonces pour ce journal à New-York.

Québec, 25 mars 1880. 497

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement EDITION QUOTIDIENNE.

CANADA { Un an.....\$6.00 Six mois..... 3.40 Trois mois..... 1.50

ANGLETERRE { Un an..... 58 Six mois..... 12.6 Trois mois..... 6.3

FRANCE { Un an.....60 Six mois.....30 Trois mois..... 5

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....15 centes Pour chaque insertion subséquente.....12 " Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne pour la première insertion, et de 5 centes pour les insertions subséquentes. RICLAIMES :—20 centes la ligne. Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, No. 9, RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU Éditeur-Propriétaire, No. 9, Rue Buade, H. V., Québec